

## Présentation du projet de budget 2022 par Mme Pompili

### De la méthode des petits pas ... à reculons

En l'absence de la CGT et de FO, le CTM budgétaire de ce jeudi 23 septembre n'a pu se tenir faute de quorum.

En format informel, la FSU a fait savoir à la ministre que si les nouvelles sont moins mauvaises que les années précédentes, **elles ne sont pas bonnes pour autant !** Dans notre [déclaration](#), nous avons analysé les chiffres annoncés :

#### Concernant les effectifs de notre pôle ministériel :

Avec un schéma d'emplois à **-219 ETPT** sur le programme 217, et **-50 ETPT** pour les établissements publics, l'inflexion est notable. **Souvenez-vous, en moyenne, c'est 800 postes perdus chaque année sous la Présidence de M. Macron et même de l'ordre de 1200 par an sous la précédente mandature présidentielle.**

Mais !

Notre pôle ministériel subit quand même pour la dixième année consécutive des baisses d'effectifs et reste l'un des ministères sacrifiés de ce projet de budget 2022. Et ce projet de budget, moins pire que le pire, cache des disparités en trompe l'œil. Petite revue (non exhaustive) des missions ...

#### Paysage, eau, biodiversité : une priorité derrière le congrès de l'UICN ?

- Des postes pour les deux derniers parcs, mais **0,8 ETPT** pour compenser la suppression de **20 ETPT** en moyenne sur chaque parc historique !
- **Rien pour l'OFB** ; mais la nécessité par transfert de doter les parcs naturels marins
- **Zéro** à se répartir entre 6 agences de l'eau : les couteaux sont sortis ...
- Et surtout, **57 postes en moins** dans les services sur ce programme !

#### Infrastructures de transport : sacrifiées ! La braderie a commencé ?

- **-365 ETPT** dans les services
- **- 30 ETPT** à VNF

Une érosion inexorable et continue depuis 10 ans et la création de VNF qui interroge sur la politique des transports de ce gouvernement au regard des urgences liées au dérèglement climatique ! D'autant plus que :

- **+ 50 ETPT** à la société du Grand Paris !

#### Urbanisme, Territoires, Amélioration de l'Habitat :

- **-141 ETPT** dans les services : on est loin d'enrayer les 24% de perte d'effectifs depuis 2013 !

## Mer

Un schéma d'emplois négatif (-11 ETPT) mais un plafond d'emplois en augmentation : l'effet des restructurations autour du transfert des missions relatives au droit annuel de francisation des navires de la direction générale des douanes à la direction des affaires maritimes !

### Expertise, information géographique, météorologie

Les opérateurs de ce programme continuent leur descente aux enfers avec un schéma d'emplois négatifs depuis dix ans (IGN) voire plus (Météo France) ou leur création en 2014 (CEREMA).

Après la disparition de l'IFSTTAR, absorbé par l'université Gustave Eiffel, nos ministres continuent de saborder l'expertise au sein de notre pôle ministériel.

### Concernant le budget proprement dit : (un budget d'année électorale ?)

Celui-ci augmente pour friser les 50 milliards d'euros. **Une augmentation qui profite avant tout au dispositif « MaPrimRenov », mis en œuvre et contrôlé par des boîtes privées !**

Des mesures catégorielles insuffisantes, en l'absence de revalorisation générale et **un appauvrissement historique des fonctionnaires ces dernières années**. La FSU note cependant un point positif : le passage au RIFSEEP ne se fera pas à budget constant, et quoique l'on pense de ce changement, il n'aura pas à résoudre l'impossible équation d'un changement fondamental à budget constant comme cela a pu être le cas pour d'autres corps antérieurement.

Dans un pôle ministériel où le mal être au travail et les demandes de rupture conventionnelle explosent, le budget consacré aux mesures d'accompagnement nous semble véritablement insuffisant !

Enfin, la FSU relève que l'ENTE a totalement disparu du document budgétaire, et n'a pas trouvé trace du devenir de ses moyens et de ses personnels !

### Boycott or not Boycott ?



La légitimité première de toute organisation syndicale tient à l'expression collective dont elle est la voix, fruit de son implantation dans les collectifs de travail et des échanges entre militant.es dans le cadre du fonctionnement démocratique de ses instances. Celles-ci, et en particulier les congrès syndicaux, sont de ce fait des moments structurants, qu'il appartient à l'administration de respecter dans l'organisation du dialogue social.

Mais le CTM budgétaire est un exercice particulier de comité technique. Il vise avant tout à ce que nos trois ministres viennent exposer les choix budgétaires arrêtés par le gouvernement auquel ils appartiennent et qu'il leur appartient d'assumer.

Il offre pour seule possibilité aux représentant.es des personnels d'exprimer en regard un certain nombre de messages forts. En l'absence systématique des ministres aux CTM, en l'absence de bilatérales régulières, c'est malheureusement devenu le seul moment de l'année où c'est possible.

Fallait-il se couper de cette rare possibilité de leur exprimer nos messages en direct ?

La FSU a fait le choix d'être présente.

## Les réponses de la ministre (ou des cabinets de Mesdames Girardin et Gourault - absentes)

### Mme Pompili assume !

Elle préfère la méthode des petits pas à celle de l'abandon ou du claquage de porte de ses prédécesseurs et considère sa méthode payante.

Elle considère que le budget arrive à maturité tout en regrettant la régression des moyens pour le mettre en œuvre. Mais elle explique que « pour Bercy, c'est un énorme cadeau » !

Dans un contexte récessif pour les effectifs du pôle ministériel, elle estime que l'urgence climatique justifie le recours au privé pour le dispositif « MaPrimRénov » !

Elle annonce la création d'un baromètre social pour le pôle ministériel. Elle déclare « être fière de ses personnels et les remercie ».

Elle entend par ailleurs faciliter le développement du télétravail.

**Pour le cabinet de Madame Gourault**, le projet de loi 3DS ne serait pas encore enterré. Bien que coincé dans un tiroir de l'Assemblée Nationale depuis juillet dernier, il devrait en sortir en décembre prochain pour une promulgation en février 2022. Son application, ne serait, par contre que pour janvier 2023, voire 2024. Sur quel périmètre ? Personne ne sait, car les discussions avec les collectivités territoriales n'ont pas repris depuis les dernières élections locales.

**Côté mer**, l'idée d'une direction générale spécifique n'est pas non plus enterrée. Mais on attend toujours les arbitrages qui pourront en définir les contours.

**Méfions-nous des communicant.es : cette nouvelle régression des moyens de notre pôle ministériel, certes moindre, finirait par passer pour une bonne nouvelle et une vraie prise en compte des urgences climatiques et écologiques.**

Mais cette régression, associée à la revue des missions et en amont de la loi 3DS, est tout sauf un changement de cap et augure mal du devenir de notre pôle ministériel.

**Face à cette situation, la FSU vous appelle à vous mobiliser massivement le 5 octobre pour la défense :**  
**de nos missions,**  
**de nos rémunérations,**  
**de nos conditions de travail.**

**Et pour un service public à hauteur des enjeux !**